

ASSEMBLÉE NATIONALE

LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE - (N° 3791)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 427

présenté par

M. Villani, Mme Gaillot, Mme Batho, M. Chiche, M. Taché, Mme Forteza, M. Julien-Laferrière,
M. Orphelin et Mme Bagarry

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 8 QUATER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.